

LA SÉMANTIQUE GRAMMATICALE DU VERBE *MONTER* : APPROCHES MONOSÉMIQUE ET COGNITIVE

Ki-Chan YUNE
Université du Québec à Montréal

La présente recherche a pour objectif de décrire les conditions conceptuelles de la sémantique grammaticale du verbe *monter* et la motivation conceptuelle de ses emplois figurés, comme « Sarkozy monte dans les sondages », « le prix du pétrole monte », « la température monte », « sa voix monte d'une octave », « la tension monte entre les États-Unis et l'Iran », etc. Nous tentons de vérifier les deux hypothèses suivantes : 1) c'est l'orientation vers le haut que le verbe *monter* exprime dans tous ses emplois, tant propres que figurés; 2) la formation de ses emplois figurés est basée sur la correspondance conceptuelle avec cette sémantique. Concernant la méthodologie de cette recherche, premièrement, nous analysons les propriétés sémantiques de tous les emplois propres de *monter*, qui concernent l'espace réel, au point de vue traditionnel (Trésor de la langue française), pour décrire les sémantiques les plus primitives des emplois propres. Deuxièmement, nous analysons les propriétés sémantiques de ses emplois figurés, dans lesquels ce verbe n'exprime aucun changement spatial. Troisièmement, nous essayons de trouver la correspondance conceptuelle entre les deux propriétés sémantiques, et dernièrement, nous établissons ainsi les conditions conceptuelles de la sémantique grammaticale de *monter*. Pour effectuer notre recherche, nous adoptons l'approche monosémique de Denis Bouchard (1993; 1995) et l'approche cognitive (Langacker, 1987; Vandeloise, 1986; 1987; Sperber, 1994; 1996; 2000). D'après l'approche de Bouchard, un mot a un seul sens, nommé « sémantique grammaticale », mais de différents emplois, et la sémantique grammaticale peut être interprétée différemment dans divers contextes. Selon l'approche cognitive, l'expression linguistique est basée sur la perception subjective que les humains ont de la réalité, non pas sur l'analyse qu'en fait la science.

1. État de la question

Le verbe *monter* est traditionnellement considéré comme un verbe de mouvement (Boons, 1976; 1987; Cadiot et Lebas, 2003; 2004; Desclés et al., 1998; Langacker, 1987; Vandeloise, 1986; 1987), mais, d'après notre observation, ce verbe exprime aussi plusieurs propriétés qui n'ont rien à voir avec cette propriété dynamique, comme dans les exemples suivants :

- (1) Cette route monte jusqu'au sommet de la montagne;
- (2) Le prix du pétrole monte; La température monte.

Dans l'exemple (1), *monter* désigne plutôt l'extension statique du référent du sujet, et dans les exemples en (2), son emploi ne concerne

aucunement la spatialité. De plus, dans l'exemple (3), le sens du verbe *monter* est ambigu entre l'extension et le déplacement :

(3) Une lumière monte dans le ciel.

Ce verbe peut désigner l'extension du référent du sujet s'il est projeté vers le haut dans le ciel, alors que si le référent apparaît dans le ciel et passe vers le haut, comme si un OVNI le faisait, ce verbe exprime son déplacement vers le haut. Selon Denis Bouchard (1993 : 51-61; 1995 : 17-23), la sémantique grammaticale d'un mot ne doit pas être ambiguë, car elle est considérée comme le noyau sémantique qui est communément partagé dans tous ses emplois, tant propres que figurés. Ni le déplacement ni l'extension n'est donc la sémantique grammaticale de *monter*, mais c'est plutôt l'orientation verticale vers le haut. Inspirant des travaux de Denis Bouchard (1993; 1995), nous proposons donc d'appeler *monter* « verbe d'orientation verticale (VOV) », et cette appellation peut s'appliquer à tous les verbes qui impliquent l'orientation et la verticalité, comme *grimper*, *s'élever*, *s'envoler*, *bondir*, *descendre*, *tomber*, *chuter*, *dégringoler*, etc.

En plus, d'après notre observation, un grand nombre des emplois figurés de *monter* sont des métareprésentations, soit des expressions linguistiques de ce qui est déjà représenté, basées sur la théorie de la métareprésentations de Dan Sperber (1994; 1996; 2000). Selon Yune (2008), la motivation conceptuelle de ces métareprésentations est due à l'usage de représentations non linguistiques (le graphe, la notation musicale, etc.) ou d'appareils de mesure (le thermomètre, le tensiomètre, etc.). Bien que le verbe *monter* ne désigne pas réellement la spatialité dans ses emplois figurés, leur validité est basée sur la correspondance conceptuelle avec l'orientation verticale vers le haut, que nous considérons comme la plus importante condition conceptuelle de la sémantique grammaticale de ce verbe.

2. Analyse des propriétés conceptuelles du verbe *monter*

Selon le Trésor de la langue française (TLF) et le Grand Robert (GR), le verbe *monter* possède les acceptions suivantes :

- a) Déplacement de bas en haut;
- b) Déplacement du sud vers le nord;
- c) Déplacement vers la capitale ou une grande ville;
- d) Propagation de bas en haut;
- e) Extension de bas en haut;
- f) Progression dans l'échelle hiérarchique;
- g) Augmentation de valeurs;
- h) Passage du grave à l'aigu (en parlant de la musique);
- i) Intensification des phénomènes physiques;
- j) Intensification qualitative ou émotionnelle.

Surtout, selon le TLF, les cinq premières acceptions sont considérées

comme des sens propres ou courants, alors que les autres sont des sens figurés, puisque ces premières concernent la spatialité réelle, tandis que ce n'est pas le cas des autres. D'après la position de Denis Bouchard (1993; 1995), aucun de ces sens n'est la sémantique grammaticale de *monter*, et ils sont des sens contextuels. Afin d'établir cette sémantique, il faut donc analyser davantage les propriétés conceptuelles de tous ces sens.

2.1. Monter par rapport au changement spatial

2.1.1. Déplacement de bas en haut

On considère le déplacement comme le sens le plus courant des verbes de mouvement (Lebas et Cadiot, 2003 : 23), et dans les exemples suivants, le verbe *monter* exprime le déplacement vers le haut des référents des sujets :

- (4) Cette fille monte l'escalier;
- (5) Ce plongeur monte vers la surface de l'eau;
- (6) Cet avion monte dans le ciel.

Ces exemples sont des expressions littérales et vraies si et seulement si les référents se déplacent vers le haut, puisque ces référents peuvent effectuer un tel déplacement. Le lieu n'est pas une propriété conceptuelle qui participe à la constitution de ce sens de *monter*, car un tel déplacement peut se produire dans n'importe quel endroit : sur un objet ayant des dimensions physiques, dans l'eau ou en l'air, etc. De plus, cette sémantique de *monter* ne se détermine pas par la manière du déplacement, surtout par rapport à la rapidité et à l'orientation frontale. D'une part, dans le cas de l'exemple (4), quoique le référent se déplace vers le haut rapidement ou lentement, il est toujours possible de désigner ce déplacement par *monter*. D'autre part, même si le référent se déplace vers le haut par l'escalier en reculant ou en rampant sur le dos, ce déplacement peut être également exprimé par *monter*. D'ailleurs, dans ces trois exemples, il est difficile de saisir mentalement l'origine et la destination des déplacements, et elles ne sont pas donc des éléments importants qui déterminent la sémantique grammaticale de ce verbe. En fait, pour conceptualiser cette propriété spatiale, il suffit de comparer au moins deux points de la trajectoire du déplacement (Vandeloise, 1987 : 105) : une entité doit être plus haut que sa position immédiatement précédente. Cette comparaison implique nécessairement l'orientation verticale du déplacement de bas en haut, et cette orientation est une propriété dynamique et visuellement perceptible au moment d'énonciation. Dans ces trois exemples, si les référents se déplacent vers le haut, ils s'orientent tous nécessairement vers le haut. C'est donc l'orientation des référents de bas en haut que le verbe *monter* exprime communément, et elle peut être simplement désignée par les emplois intransitifs du verbe.

2.1.2. Déplacement du sud vers le nord

Concernant l'exemple (7), Vandeloise (1987 : 108) explique que *monter* exprime le déplacement vers le haut du référent du sujet, comme le cas de l'expression « *L'oiseau monte vers le ciel* » :

(7) Beaudouin monte vers Bruxelles.

Selon lui, il suffit que le lieu (le site) vers lequel l'entité (la cible) se dirige soit plus élevé pour justifier cet usage. Son explication est valable et vraie si et seulement si Beaudouin se déplace vers Bruxelles depuis un endroit plus bas que cette ville. Mais, son argument est contestable, puisque l'exemple (7) est aussi valable, bien que Beaudouin se déplace vers Bruxelles depuis les Alpes, un endroit plus élevé que cette ville. Dans ce cas, nous croyons que l'usage de *monter* est conceptuellement influencé par la représentation cartographique : le nord et le sud sont conventionnellement indiqués en haut et en bas respectivement. Bruxelles est en fait située plus au nord que les Alpes, et ce rapport cardinal est représenté par le rapport vertical dans une carte : cette ville est indiquée plus haut que les Alpes. Ainsi, si on trace la trajectoire du déplacement depuis les Alpes jusqu'à Bruxelles, on perçoit visuellement l'orientation de bas en haut de cette trajectoire. Dans ce cas, l'exemple (7) une métareprésentation, car il est une expression linguistique due à la représentation cartographique.

Selon le TLF et le DHLF (1992 : 586; 1268), les verbes *monter* et *descendre* expriment respectivement « aller du sud vers le nord » depuis 1949 et « aller vers le sud » depuis 1823. Cependant, la convention cartographique selon laquelle le nord et le sud sont situés respectivement en haut et en bas, remonte à l'époque de Ptolémée (90-168), qui est considéré comme le père de la géographie moderne (Lasalle, 1990 : 15). Dans sa carte mondiale reconstituée en 1482, le nord et le sud sont bien représentés respectivement en haut et en bas de la page, et l'est et l'ouest, respectivement à droite et à gauche, comme on le voit dans la Figure (1). Pourtant, à cette époque, il est fort probable que l'usage de cartes était limité à un petit nombre de personnes d'élite.

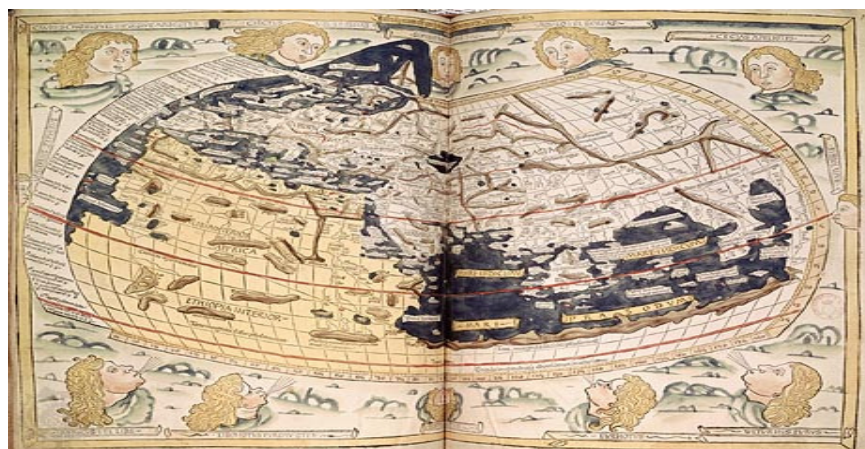


Figure (1) La carte mondiale de Ptolémée, republiée en 1482

En France, au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, la production de cartes thématiques s'est multipliées par faciliter l'exercice d'une activité, d'une autorité ou encore recenser les ressources d'une province ou d'un État (Joly, 1985 : 26; 66). Bref, ces acceptions de *monter* et de *descendre* sont apparues après ce développement cartographique, et les faits historiques ci-dessus renforcent notre hypothèse selon laquelle ces emplois sont conceptuellement motivés par la représentation cartographique.

2.1.3. Déplacement vers la capitale ou une grande ville

L'exemple (8) est valable même si le référent du sujet se déplace vers Paris à partir d'un endroit dont l'altitude et la latitude sont plus hautes que celles de Paris :

(8) Je monte à Paris.

Par exemple si le référent se trouve à Beauvais, une ville située plus haut et plus au nord que Paris au moment d'énonciation, il est possible de dire non seulement « *Je descends à Paris* », mais aussi « *Je monte à Paris* ». Pourtant, les Français ont une forte préférence pour la dernière expression. Dans ce cas, il est fort probable que la motivation conceptuelle de l'emploi de *monter* vient de la représentation hiérarchique, dans laquelle un personnage ou un élément plus important est conventionnellement situé plus haut, alors que les autres le suivent vers le bas selon l'ordre d'importance (Yune, 2008 : 10-11). Par exemple, dans un tableau hiérarchique de l'Église catholique, le pape est situé toujours le plus haut, et les autres titres le suivent verticalement vers le bas. Concernant l'exemple (8), Paris est la capitale et la plus grande ville de France, et elle est donc placée le plus haut dans la hiérarchie des villes françaises. Si on se déplace vers Paris depuis n'importe quel endroit de France, ce déplacement donne ainsi une image mentale comme si on se déplaçait vers un endroit situé plus haut. Dans cette image, on peut également saisir l'orientation

vers le haut.

2.1.4. Propagation de bas en haut

Dans les exemples suivants, les référents des sujets sont des objets invisibles mais perceptibles par l'ouïe, le toucher et l'odorat respectivement :

- (9) La bruit monte jusqu'au 8^e étage;
- (10) La chaleur monte vers le plafond;
- (11) L'odeur du tabac monte jusqu'au deuxième étage.

Le verbe *monter* exprime la propagation de ces référents vers le haut, et ces exemples sont des expressions littérales, car ces référents peuvent effectuer ce changement spatial. Ces trois propagations sont dynamiques et elles impliquent aussi nécessairement l'orientation des référents vers le haut.

2.1.5. Extension de bas en haut

Dans l'exemple suivant, le sens de *monter* est ambigu entre l'extension et le déplacement, comme on les voit respectivement dans les Figures (2) et (3) :

- (12) Des lumières montent vers le ciel.

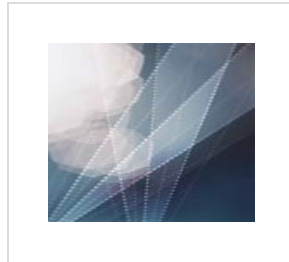


Figure (2)



Figure (3)

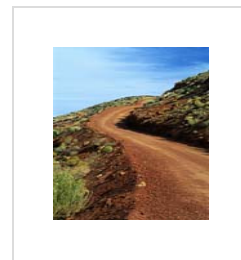


Figure (4)

Cette ambiguïté repose sur les propriétés inhérentes du référent « lumière » par rapport à la spatialité : elle peut s'étendre ou se déplacer¹. Ces deux propriétés spatiales sont dynamiques, et elles partagent l'orientation vers le haut comme la primitive conceptuelle. Dans la Figure (4), l'extension de la route peut être désignée par *monter* ou *descendre*, comme dans les exemples suivants :

- (13) Cette route monte au sommet;
- (14) Cette route descend du sommet.

Dans ce cas, les deux verbes, habituellement considérés comme antonymes l'un de l'autre, pourraient être synonymes, car ils expriment la même

¹ Selon Cadiot et Lebas (2003; 2004), chaque objet possède ses propriétés inhérentes par rapport à la spatialité.

propriété spatiale, soit l'extension statique de la route (Boons et *al.*, 1976 : 238). Mais, même dans ce cas, *monter* et *descendre* conservent la notion sémantique d'une orientation potentielle vers le haut et vers le bas respectivement (Boons et *al.*, 1976 : 238; Vandeloise, 1987 : 106; Langacker, 1987 : 69-73). Surtout, Langacker (1987 : 71-72) considère cette perception comme abstrait et subjective, car le locuteur qui conceptualise ainsi peut imaginer séquentiellement comme si la route grandissait vers le haut ou vers le bas². Le point de vue du locuteur par rapport à la verticalité de la route détermine donc l'emploi du verbe soit *monter* soit *descendre*, et cette conceptualisation subjective permet d'éviter l'ambiguïté du choix lexical. Dans l'exemple (13), *monter* exprime l'orientation continue vers le sommet, situé plus haut qu'un endroit dans lequel le locuteur positionne son point de vue comme point de départ au moment où il prononce cet énoncé. Cette extension statique implique aussi l'orientation vers le haut du référent.

2.1.6. Propriétés sémantiques des emplois propres de *monter*

À la lumière des analyses ci-dessus, le verbe *monter* exprime le déplacement, la propagation ou l'extension vers le haut dans ses emplois propres. Si nous synthétisons les propriétés sémantiques de ces trois sens, *monter* possède les propriétés suivantes :

- (A-1) Le sujet de *monter* doit référent à un objet physique;
- (A-2) Le référent doit s'orienter d'un point à un autre point plus haut.

Cependant, *monter* se combine fréquemment avec un nom d'objet abstrait, et cette combinaison lexicale ne concerne pas l'espace réel. La propriété (A-1) est donc un élément contextuel, qui est valable seulement dans le contexte physique et spatial. Nous croyons que c'est la propriété (A-2) qui est la condition conceptuelle de la sémantique grammaticale de *monter* et que la création des emplois figurés est basée sur la correspondance conceptuelle avec cette condition. Dans les sections suivantes, nous analysons les propriétés sémantiques des emplois figurés pour tenter de vérifier cette hypothèse.

2.2. *Monter sans changement spatial*

2.2.1. Progression dans l'échelle hiérarchique

Dans les exemples suivants, le verbe *monter* ne désigne pas le déplacement vers le haut des référents des sujets, malgré le fait qu'ils puissent le faire :

- (15) Cet officier monte en grade;
- (16) L'Américaine Serena Williams monte au classement WTA.

² Pour cette analyse, Langacker a utilisé les expressions suivantes : le toit monte / descend abruptement.

Les sujets du verbe réfèrent en fait respectivement au grade de l'officier et au rang de cette joueuse de tennis, et *monter* exprime respectivement la promotion de l'officier et la progression du rang de cette joueuse. Ces exemples sont donc à la fois des métaphores et des métonymies, et il est fort probable que cet emploi du verbe est conceptuellement basé sur la représentation hiérarchique, comme l'organigramme de l'armée et le tableau de classement respectivement. Concernant l'exemple (15), si un lieutenant connaît une promotion au poste de capitaine, cet exemple est valable, car le grade de capitaine est situé plus haut que celui de lieutenant dans un organigramme militaire. Si on trace visuellement ce changement de grade, on peut le conceptualiser comme une orientation vers le haut, et cette image correspond à la condition (A-2). Quant à l'exemple (16), si le rang de cette Américaine passe du 7^e au 2^e, l'emploi de *monter* est aussi valable, puisque ce dernier rang est situé plus haut que le premier dans un tableau de classement. Si on trace ce changement de rang, on perçoit aussi visuellement une image d'orientation vers le haut, ce qui correspond à la condition (A-2). Ainsi, les exemples (15) et (16) sont des métareprésentations.

2.2.2. Augmentation de valeurs

Dans les exemples suivants, *monter* désigne le fait que le pétrole devient plus cher :

- (17) Le prix du pétrole monte;
 (18) Le pétrole monte.

L'exemple (17) est une métaphore, et l'exemple (18) est à la fois métaphorique et métonymique, car le sujet du verbe ne réfère pas à l'huile combustible, mais à son prix. Dans ces cas, nous croyons fort que l'emploi de *monter* est conceptuellement motivé par l'image d'un graphe concerné, comme la Figure (5).

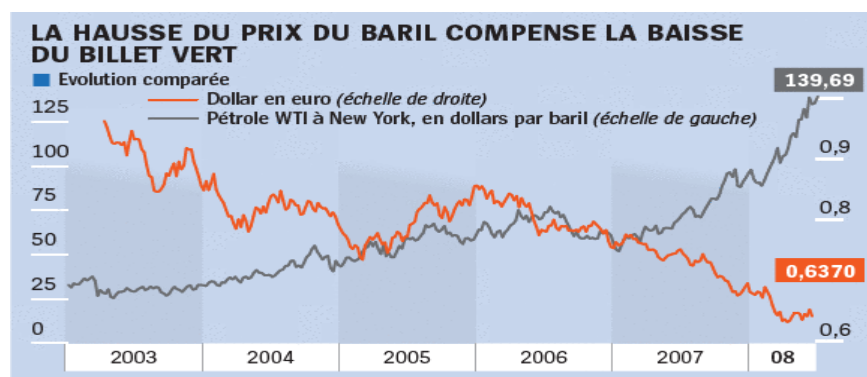


Figure (5)³

Dans ce graphe, la ligne grise exprime l'évolution du prix du pétrole, et la lecture de cette ligne est conventionnellement de gauche à droite à cause de l'axe horizontal, qui représente le déroulement du temps de gauche à droite. Cette ligne représente en fait l'augmentation du prix du pétrole de 2003 à 2008, passant d'environ 25\$ à 139,69\$, et cette ligne donne une image d'orientation vers le haut. Cette image correspond à la condition (A-2), et les exemples (17) et (18) sont donc des métareprésentations. En fait, tous les concepts qui sont sujets à une telle représentation graphique peuvent être associés avec *monter* pour exprimer leur augmentation : l'action; le budget; le chiffre d'affaires; la cote; le cours; le coût; l'indice; l'inflation; l'intérêt; la production; la productivité; le profit; les ressources; le revenu; le salaire; le stock; le taux; le titre; la valeur; la vente; etc.

L'origine de la représentation graphique n'est pas bien connue (Kruja et al., 2002 : 272), mais selon Droesbeke et Tassi (1990 : 6), l'apparition des graphiques est liée à l'utilisation de coordonnées dans un plan, et Léonard de Vinci (1452-1519) a déjà abordé ce sujet pour analyser la vitesse d'objets en mouvement. René Descartes (1596-1650) a développé des principes du système de coordonnées dans ses ouvrages « *Le discours de la méthode* » et « *La Géométrie* », publiés en 1637 : il a introduit une nouvelle idée de spécifier la position d'un point ou d'un objet sur une surface, utilisant deux axes entrecroisés, l'axe verticale (axe Y) et l'axe horizontal (axe X). Les idées de ce système sont basées sur la théorie géométrique d'Euclide, qui est expliquée dans son ouvrage « *Éléments* », écrit vers 300 avant Jésus-Christ. Euclide y a décrit les espaces physiques de 2 ou 3 dimensions, et surtout, le fameux « espace euclidien », dans lequel ont été définis les points, les droites, les distances et les angles, a été appliqué au système de coordonnées. Selon le TLF, le premier usage du verbe *monter* pour « devenir cher » a été enregistré en 1690, et cet usage est en effet apparu après le développement des graphes. Ces faits historiques soutiennent aussi notre hypothèse selon laquelle cette acception de *monter* est conceptuellement motivée par la représentation graphique.

2.2.3. Passage du grave à l'aigu (en parlant de la musique)

L'exemple suivant est une métaphore, puisque le verbe *monter* ne désigne aucune propriété spatiale du référent du sujet :

(19) Sa voix monte d'une octave.

Ce verbe exprime le fait que la voix devient plus aiguë, et nous croyons que cette métaphore est due à l'usage de la notation musicale, dans laquelle un son grave et un son aigu sont conventionnellement représentés par une note située en haut et une note située en bas respectivement, comme la Figure (5).

³ <http://www.jdf.com/basemedias/2008/06/28/103.0.730280305.gif>



Figure (5)

Dans cette notation, la seconde note « do » est située plus haut que la première « do », et conventionnellement, la direction de la lecture est de gauche à droite. Si on interprète vocalement ce passage, la voix devient plus aiguë, et si on trace visuellement ce passage, on perçoit une image d'orientation vers le haut de la note. L'exemple (19) est valable en raison de cette correspondance conceptuelle avec la condition (A-2), et il est en effet une métareprésentation.

Selon Helffer (2002 : 345), la notation musicale de manière géographique est enfin née au début du X^e siècle, et pour la première fois, la notation a commencé à reproduire sur une ligne horizontale la hauteur relative des notes et à permettre de transcrire les intervalles. Helffer (2002 : 345) affirme qu'à partir de cette époque, un son aigu a commencé à être indiqué en haut et un son grave, en bas, et qu'il apparaît donc les correspondances entre aigu et haut, ainsi que grave et bas. Un peu plus tard, Guy d'Arezzo (990-1035) a inventé la notation sur plusieurs lignes, qui est considérée comme le premier modèle de la notation musicale moderne (Colette, 2008 : 363). Concernant son usage historique pour le sens musical, selon le TLF et le DHLF (1992 : 1268), *monter* a commencé à exprimer le passage du grave à l'aigu en 1155, et cette acception est en effet apparue après l'invention de la notation musicale moderne. Ces faits historiques appuient ainsi notre hypothèse dans laquelle cette acception de *monter* est due à l'usage de la notation musicale moderne.

2.2.4. Intensification de phénomènes physiques

Dans les métaphores suivantes, le verbe *monter* exprime le fait que le temps devient plus chaud :

- (20) La température monte;
 (21) Le thermomètre monte; Le mercure monte.

Les exemples en (21) sont également des métonymies, car les sujets ne réfèrent pas respectivement à l'appareil et au métal liquide, mais à la température. Ces métaphores sont fort probablement dues à l'usage d'un thermomètre à mercure. Destiné à la mesure de la température, cet appareil est constitué d'un long tube de verre contenant du mercure, et il est en général installé verticalement. Les degrés, accompagnés de chiffres arabes, sont indiqués sur le tube ou la plaquette où le tube est installé. Le changement de température est en fait mesuré par l'extension verticale du mercure. Autrement dit, si le temps devient plus chaud, l'extrémité haute du mercure s'oriente vers le haut, alors qu'elle s'oriente vers le bas, s'il fait plus froid. Par exemple, s'il

faisait 10 °C hier et qu'il fait 18 °C aujourd'hui, le mercure s'est étendu plus haut. Cette propriété correspond à la condition (A-2).

Dans la métaphore suivante, *monter* exprime l'augmentation de la tension, et nous croyons que cet usage est aussi basé sur cette conceptualisation :

(22) La tension artérielle monte.

La tension artérielle est mesurée par un tensiomètre, et selon le *Diabetologia Journal*⁴ et le dictionnaire médical *Whonamedit*⁵, l'Italien Scipione Riva-Rocci a conçu le premier type de tensiomètre en 1896 : il était formé d'un long tube contenant du mercure installé verticalement, et les degrés indiqués sur le tube et l'extension verticale du mercure permettaient de mesurer la tension sanguine. L'augmentation de la tension est donc mesurée par l'extension du mercure vers le haut, et cette propriété correspond aussi à la condition (A-2). Les exemples en (20) à (22) sont des métareprésentations, des expressions linguistiques de ce qui est représenté par les appareils concernés. En fait, Les thermomètres et les tensiomètres modernes ne disposent plus de mercure et du tube gradué, avec le chiffre le plus grand en haut, mais ils ont conservé l'échelle de valeur. La température ou la tension augmente ou diminue selon la valeur chiffrée à laquelle elle correspond, et il est toujours possible d'exprimer les deux variations par *monter* et *descendre* respectivement.

Le thermomètre a été inventé en 1592 par Galilée, et il fonctionnait par la contraction de l'air dans un tube, verticalement installé, contenant des objets flottants gradués et du liquide, et la température était mesurée par le mouvement vertical des objets flottants, comme le cas de la Figure (6). En 1714, Gabriel Fahrenheit a inventé le thermomètre à mercure, et la température était mesurée par le mouvement du mercure avec des degrés verticalement alignés et gravés verticalement sur le tube⁶, comme on le voit dans la Figure (7).

⁴ <http://www.diabetologia-journal.org/past%20masters/rivarocci.htm>

⁵ <http://www.whonamedit.com/doctor.cfm/1194.html>

⁶ Voir l'entrée *thermometry* dans le volume 11, *Micropædia de l'Encyclopædia Britannica* (1998 : 702-703).



Figure (6)

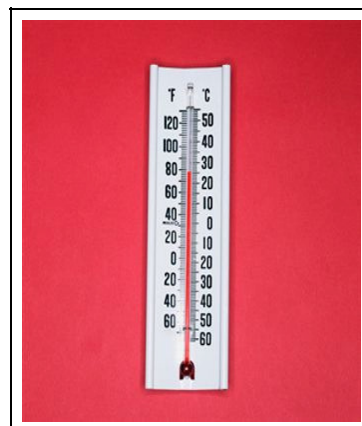


Figure (7)

Concernant l'usage historique du verbe *monter* pour la signification d'une hausse de température ou de tension, nous n'avons pas trouvé son origine dans nos références. Pourtant, selon le TLF et le DHLF (1992), le verbe *monter* a commencé à exprimer « atteindre à un niveau supérieur à propos d'une chose mesurable » à partir de 1690, mais les deux références n'en donnent aucun exemple. D'après le TLF, le mot « thermomètre » a apparu en 1624 pour désigner l'instrument servant à indiquer le degré de la température, et on peut bien savoir son fonctionnement, par le mouvement vertical du liquide contenu, dans sa définition de la première édition du Dictionnaire de l'Académie française (1694) : « THERMOMETRE. s. m. Tuyau de verre dans lequel est enfermée une liqueur qui en montant & descendant montre les differens degrez de chaud & de froid ». De plus, selon le TLF, le mot *tension* a commencé à désigner la pression du sang à partir de 1859 dans l'expression la *tension artérielle* dans le domaine médical. À la lumière de ces recherches historiques, il est donc fort probable que cette signification de *monter* est apparue après l'invention de l'appareil concerné et que sa motivation conceptuelle est due au mouvement vertical du liquide contenu.

2.2.5. Intensification qualitative ou émotionnelle

Dans les métaphores suivantes, le mot « tension » ne désigne pas l'objet physique, mais le désaccord entre les deux parties concernées⁷ :

- (23) La tension monte entre les manifestants et les policiers;
- (24) La tension monte entre les États-Unis et l'Iran.

En ce qui concerne l'exemple (24), il s'agit aussi d'une métonymie,

⁷ Selon le TLF et le DHLF (1992), le mot *tension* a commencé à exprimer « un désaccord dans les rapports entre États » en 1904, et nous n'avons pas trouvé l'origine de l'association entre ce mot et le verbe *monter* dans nos références.

car « les États-Unis » et « l'Iran » ne réfèrent pas aux pays concernés, mais plutôt aux responsables qui s'occupent d'un conflit diplomatique entre les deux pays. Dans ces exemples, le verbe *monter* exprime en fait l'aggravation de ces désaccords, et nous pensons que ces emplois figurés sont dus à la mesure de la manifestation des effets physiologiques en cas de désaccord, surtout le rythme cardiaque et la tension artérielle. Si deux personnes sont en désaccord sur un sujet particulier, elles deviennent nerveuses, et dans ce cas, le rythme cardiaque et la tension artérielle de ces personnes sont en général plus élevés que les états normaux. L'aggravation du désaccord peut être conceptualisée comme une augmentation de ces effets physiologiques des personnes en cause. Il est donc possible de percevoir cette aggravation comme mesurable, comme si une augmentation de la tension artérielle était mesurée par l'extension vers le haut du mercure ou par le déplacement vers le haut de l'extrémité de l'aiguille, dépendamment du type de tensiomètre. Étant donné que ces deux dernières propriétés peuvent être désignées par *monter*, il est logique d'exprimer aussi l'aggravation du désaccord par ce verbe.

En plus, nous croyons aussi que cette conceptualisation est la source de motivation conceptuelle de l'emploi de *monter* dans l'exemple suivant :

(25) La colère monte chez les étudiants.

Si un être humain est en colère, on peut observer également l'augmentation du rythme cardiaque et de la tension artérielle augmentent⁸. Ces manifestations sont en général mesurables par les appareils concernés, et leurs augmentations peuvent être mesurées par le mouvement de l'aiguille ou l'extension du mercure vers le haut. Ainsi, la colère devient considérée comme un objet mesurable, et son augmentation est aussi conçue comme si elle était mesurée par le mouvement vertical de l'aiguille ou du mercure. Cette image correspond à la condition conceptuelle (A-2), et pour cette raison, l'usage de *monter* est valable dans l'exemple (25).

3. Conclusion

À la lumière des analyses ci-dessus, dans ses emplois propres ou courants, le verbe *monter* exprime le déplacement, la propagation et l'extension vers le haut, et dans ces cas, ce verbe est associé avec un nom d'objet physique. Cependant, ces sens sont contextuels, car ils ne sont que valables que dans un contexte physique et spatial. Le verbe *monter* est aussi fréquemment associé avec un nom d'objets abstrait, et cette association n'a aucun rapport avec la spatialité réelle. Dans ce cas, il s'agit d'un emploi figuré. Si nous synthétisons les propriétés sémantiques de tous ses emplois, c'est la condition (A-2) qui est la condition conceptuelle du verbe *monter* :

⁸ Voir le site de la Fondation des maladies du cœur : http://www.fmcoeur.com/site/c.ntJXJ8MMIqE/b.4074781/k.CBCF/Qu8217estce_qui_fait_grimper_1_a_tension_art233rielle.htm

- (A-2) L'objet référé par *monter* doit s'orienter d'un point à un autre point plus haut.

Cette condition est la sémantique grammaticale du verbe, et elle est communément partagées dans tous ses emplois, tant courants que figurés. Dans le cas des emplois figurés, la motivation conceptuelle de l'emploi de *monter* est toujours basée sur la correspondance avec cette condition, et elle vient de plusieurs sources, qui sont souvent d'autres représentations que la langue. Un grand nombre des emplois figurés sont des métaphores, ainsi que des métareprésentations.

Références

- Boons, Jean-Paul et al. 1976. *La structure des phrases simples en français : constructions intransitives*, Librairie Droz, Genève, 377 p
- Boons, Jean-Paul. 1987. 'La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs', *Langue française*, Vol.76, No.1, Larousse, Paris, pp.5-40
- Bouchard, Denis. 1993. 'Primitifs, Métaphore et Grammaire : les divers emplois de *venir* et *aller*', *Langue française*, vol. 100, No.1, Larousse, Paris, pp.49-66
- Bouchard, Denis. 1995. *The Semantics of Syntax : A Minimalist Approach to Grammar*, The University of Chicago Press, Chicago/London, 525 p.
- Cadiot Pierre et Franck Lebas. 2004. 'Verbes de mouvement espace et dynamique de constitution', *Histoire, Épistémologie, Langages*, tome 26, fascicule 1, pp.7-42
- Colette, Marie-Noël. 2008. *Guy d'Arezzo et « Notre Notation Musicale Moderne »*, *La transmission écrite du chant dans le haut Moyen Âge*, Revue de Synthèse, Vol. 129, No.3, Springer Paris, pp.363-387; disponible dans le site <http://www.springerlink.com/content/h146272712378044/>
- Desclés, Jean-Pierre et al. 1998. 'Sémantique cognitive de l'action : 1. Contexte théorique', *Langages*, No.132, Armand Colin, Paris, pp.28-47
- Droesbeke, Jean-Jacques et Philippe, Tassi. 1990. *Histoire de la statistique*, collection Que sais-je, Presses Universitaires de France, Paris, 128 p.
- Helffer, Mireille 2002. 'Notation musicale', dans le volume 16 de l'Encyclopædia Universalis, Encyclopædia Universalis, Paris.
- Houdé, Olivier et al. 2003. *Vocabulaire de sciences cognitives*, 1^{re} édition Quadrige, Presses Universitaires de France, Paris, 462 p.
- Jackendoff, Ray 1990. *Semantic Structure*, The MIT Press, Cambridge (Massachusetts) / Londres, 322 p.
- Jackendoff, Ray. 2002. *Foundations of Language: Brain, Meaning, Grammar, Evolution*, Oxford University Press, Oxford, 477 p.
- Joly, Fernand. 1985. *La Cartographie*, édition Que sais-je, Presses Universitaires de France, Paris, 128 p.
- Katz, Jerrold J. 1972. *Semantics Theory*, Harper & Row Publishers, New York, 464 p.
- Kennedy, Christopher. 1999. *Projecting the Adjective : The Syntax and Semantics of Gradability and Comparison*, Garland Publishing Inc., New York ? London, 243 p.
- Kruja, Eriola, Joe Marks, Ann Blair et Richard Waters. 2002. *A Short Note on the History of Graph Drawing*, GD 2001, LNCS 2265, Springer-Verlag, Berlin/Heidelberg, pp.272-286.

- Lamiroy, Béatrice. 1987. 'Les verbes de mouvement : emplois figurés et extensions métaphoriques', *Langue française*, Vol.76, No.1, Larousse, Paris, pp.41-58
- Lasalle, Thierry. 1990. *Cartographie : 4000 ans d'aventures et de passion*, Institut géographique national/Nathan, Paris 155 p.
- Lebas, Franck et Pierre Cadiot. 2003. 'Monter et la constitution extrinsèque du référent', *Linguages*, No.150, Armand Colin, Paris, pp.9-30
- Leonard, Robert. 2003. 'Mini-Symposium on economics and visual representation', *European Journal of the History of Economics Thought*, Volume 10, Number 4, Winter 2003, Routledge / Taylor & Francis Ltd., Oxfordshire, pp.525-526.
- Searle, John R. 1993. "Metaphor", dans *Metaphor and Thought*, 2^e édition, Cambridge University Press, Cambridge, pp.83-111.
- Sperber, Dan. 1994. "The modularity of thought and the epidemiology of representations: domain specificity in cognition and culture", dans *Mapping the mind*, édité par Hirschfeld, Lawrence A. et Susan A., Gelman, Cambridge University Press, Cambridge, pp.39-67.
- Sperber, Dan. 1996. *La contagion des idées : théorie naturaliste de la culture*, Éditions Odile Jacob, Paris, 243 p.
- Sperber, Dan. 2000. "Metarepresentation in an evolutionary perspective", dans *Metarepresentations : A Multidisciplinary Perspective*, édité par Dan Sperber, Oxford University Press, Oxford, pp.117-137.
- Vandeloise, Claude. 1986. *L'espace en français*, Editions du Seuil, Paris, 244 p.
- Vandeloise, Claude. 1987. 'La préposition À et le principe d'anticipation'. *Langue française*, Vol.76, No.1, Larousse, Paris, pp.77-111
- Yune, Ki-Chan. 2008. *Étude de la motivation conceptuelle des métaphores du mot « haut » : approche cognitive*, dans les actes du congrès annuel de l'ACL 2008

Dictionnaires et encyclopédies

- Cohen, Betty. 1986. *Lexique de cooccurrents : bourse – conjoncture économique*, Linguattech, Montréal, 125 p.
- Dictionnaire de l'Académie française*, 1^{ère} (1694), 4^e (1762), 5^e (1798), 6^e (1835), et 8^e (1932-5) éditions, versions électroniques,
<http://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/projects/dicos/ACADEMIE/>
- Dubois, Jean et al. 1999. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 514 p.
- Encyclopædia Britannica*. 1998. 15^e édition, Micropædia et Macropædia, Encyclopædia Britannica, Inc., Chicago (<http://www.britannica.com>).
- Encyclopædia Universalis*. 2002. 28 corpus, Encyclopædia Universalis, Paris.
- Encyclopédie Bordas*. 1994. 10 volumes, Encyclopédies Bordas Paris, Paris.
- Gaffiot, Félix. 2000. *Le Grand Gaffiot Dictionnaire Latin Français*, nouvelle édition revue et augmentée sous la direction de Pierre Flobert, Hachette, 1766p.
- Nicot, Jean. 1606. *Thresor de la langue française*, version électronique,
<http://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/projects/dicos/TLF-NICOT/>
- Rey, Alain. 1992. *Dictionnaire histoire de la langue française*, Dictionnaire Le Robert, Paris, 2387p.
- Rey-Debove, Josette et Alain, Rey. 1993. *Le nouveau Petit Robert : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, nouvelle édition, Dictionnaires Le Robert, Paris, 2551 p.
- Trésor de la langue française*, version électronique, <http://atilf.atilf.fr/>